

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Groupe Caisse des Dépôts



GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

- gère l'épargne réglementée des Français et la transforme en toute sécurité pour financer des priorités publiques, principalement le logement social
- est le banquier du service public de la Justice et de la Sécurité sociale
- gère des régimes de retraites publics et semi-publics
- contribue au développement des territoires aux côtés des collectivités territoriales
- investit au service de l'économie en adoptant un horizon de long terme
- participe au développement économique à travers ses filiales

Le réseau de 25 directions régionales, en métropole et en outre-mer, mobilise l'ensemble des savoir-faire et des financements.

Le groupe Caisse des Dépôts comprend l'établissement public et les filiales :

- investissement dans les entreprises et les infrastructures : FSI, CDC Entreprises, Qualium Investissement, CDC Infrastructure
- assurance de personnes : CNP Assurances
- immobilier : groupe SNI, Icade
- services : Veolia Transdev, Egis, Compagnie des Alpes et Belambra
- environnement : CDC Climat, Société Forestière et CDC Biodiversité.

COORDONNÉES

Direction régionale Ile-de-France
2 Avenue Pierre Mendès-France
75468 Paris CEDEX 13
Tél. : 01 49 55 68 10

Direction régionale Haute Normandie
Square des Arts
7, rue Jeanne d'Arc
76171 Rouen CEDEX 1
Tél. : 02 35 15 65 11

Direction régionale Basse Normandie
Immeuble Le Gardin ZAC Gardin
15, boulevard Bertrand
BP 554 - 14037 Caen CEDEX
Tél. : 02 31 39 43 00



Au service du développement économique durable de la vallée de la Seine et de la façade maritime du Grand Paris

Quel qu'en soit le tracé, la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) est un projet d'intérêt national dont l'impact sera majeur pour le développement des territoires normands et franciliens.

Soutenir de tels projets d'infrastructures est la raison d'être de la Caisse des Dépôts et de ses filiales. Notre Groupe s'est, de fait, toujours mobilisé au service de la construction de réseaux de communication et de l'aménagement de grands territoires d'habitat urbain.

Le financement de ce projet de ligne ferroviaire nouvelle constituera naturellement une condition nécessaire - mais pas suffisante - de sa réussite. La Caisse des Dépôts a vocation à y contribuer en s'appuyant notamment sur les ressources du Livret A. Le groupe Caisse des Dépôts dispose également d'une expérience de premier plan en tant qu'investisseur dans les projets financés en Partenariat Public-Privé.

Pour l'investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique qu'est le groupe Caisse des Dépôts, le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie est aussi et surtout porteur d'un potentiel de développement économique très important pour l'ensemble des territoires qu'elle irriguera.

De même, ce projet fera d'autant plus sens pour le groupe Caisse des Dépôts que sa dimension durable sera forte. Convaincu que le succès de cette entreprise dépendra aussi de la prise en compte de cette dimension, notre Groupe est prêt à engager ses moyens et ses compétences au service du développement durable induit par la LNPN.

Augustin de Romanet, Directeur général de la Caisse des Dépôts

Rapprocher le Grand Paris de sa façade maritime...

Un enjeu de développement partagé

Le développement dans les territoires normands d'un tissu de PME et d'ETI dynamiques, innovantes et en capacité d'exporter, implique une amélioration visible de l'accessibilité à la métropole et aux grands centres de décision européens. La Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) permettra à cet égard de conforter le tissu économique existant et de lui donner de nouvelles perspectives de croissance.

À l'heure où le trafic de conteneurs est l'une des clés de l'essor du commerce mondial, la future ligne devra non seulement réduire les temps de transport de passagers entre les centres de décision de la région capitale et les pôles économiques normands, mais aussi et surtout permettre de libérer des sillons ferroviaires pour renforcer l'utilisation de ce mode de transport au profit du fret et du TER.

La qualité des chaînes logistiques irriguant la métropole parisienne est un déterminant essentiel de sa performance économique. Toute infrastructure contribuant à améliorer la rapidité et la fiabilité de ces filières représente, de ce point de vue, un atout considérable pour le développement des régions concernées et, au-delà, pour l'ensemble du pays.

La Caisse des Dépôts s'est d'ores et déjà engagée au côté d'acteurs importants de ce projet, tels que les ports du Havre et de Rouen, au moyen de prêts destinés à financer le développement de leurs infrastructures. Elle suit avec un intérêt particulier les projets visant à accroître les capacités de report multimodal du fret.

CONCEVOIR DES SOLUTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DES GARES ET DE LEUR ENVIRONNEMENT PROCHE

Partenaire privilégié des collectivités locales et des grands donneurs d'ordre publics, le groupe Caisse des Dépôts dispose des compétences pour inventer la Gare du futur et les plateformes logistiques qui jaloneront la LNPN. Il s'agira en particulier de concevoir leur accessibilité et leur positionnement comme vecteur de recomposition des centres urbains.

« L'environnement mobilité » de la nouvelle ligne (insertion urbaine des gares, système d'accessibilité aux gares, intermodalité, interfaces tarifaires, information voyageurs...) ainsi que la qualité opérationnelle du service rendu seront déterminants pour asseoir son rayonnement et son maillage avec les hinterlands nationaux, régionaux et urbains. En tenant compte des parcours d'approche comme des parcours terminaux, Veolia Transdev peut contribuer à l'émergence, à travers la LNPN, de nouvelles chaînes multimodales de déplacement.

Des réponses adaptées

La réalisation de cette ambition, sur une durée la plus courte possible, suppose la mobilisation de compétences et de moyens techniques et financiers considérables. Elle requiert également des solutions innovantes issues de partenariats avec les acteurs institutionnels et entre les opérateurs.

Au service de ces objectifs, le groupe Caisse des Dépôts pourra s'appuyer sur le savoir-faire de ses filiales telles que CDC Infrastructure, qui finance en fonds propres et à long terme des projets de transport respectueux de l'environnement.



Le Groupe dispose d'une expertise des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des équipements publics qui lui permet de développer des solutions intégrées. Il peut répondre aux problématiques de mixité urbaine et générationnelle, de densité ou de développement durable que suscitera la nouvelle attractivité économique et culturelle de l'Axe Seine.



... pour favoriser le développement économique de la Vallée de la Seine

Préparer l'avenir

Le projet Grand Paris – Vallée de la Seine, au sein duquel s'inscrit la LNPN, doit permettre de tirer un meilleur parti des atouts que représentent les savoir-faire industriels présents dans le bassin traversé par la future ligne ferroviaire.

Les technologies numériques (appliquées à des domaines tels que la logistique ou encore la sécurité des données), les énergies renouvelables et le traitement des déchets, figurent au nombre des potentiels sur lesquels l'avenir économique de l'Île de France et de la Normandie pourra plus facilement se construire grâce à une meilleure circulation des biens et des personnes entre ces régions.

Pour accompagner le renouvellement industriel et technologique de la vallée de la Seine, le groupe Caisse des Dépôts mobilisera toute son offre de financement des entreprises, qui va de la création à la transmission, via notamment le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) et les fonds gérés par CDC Entreprises.

MOBILISER LE LIVRET A

La ressource du Livret A sera très utile pour permettre la réalisation de ce projet. En effet, grâce aux fonds d'épargne, la Caisse des Dépôts accorde des prêts de très longue durée et à taux attractifs et sécurisés pour contribuer au financement des infrastructures de transport urbain, ferroviaire ou fluvial. Ces prêts pourront également être mobilisés pour financer la maîtrise des terrains, ce qui permettra d'en contrôler l'acquisition, la dépollution et la viabilisation.

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR AU SERVICE DE L'INNOVATION

La Caisse des Dépôts a été choisie par l'État en raison de son expérience, son expertise, ses savoir-faire en matière d'investissement. C'est une reconnaissance pour le Groupe et un défi à relever pour les mois et années à venir.

L'État a confié à la Caisse des Dépôts la gestion de 6,5 milliards d'euros pour mettre en œuvre 9 actions du Programme d'Investissements d'Avenir. Elle est également sous-opérateur de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour l'action Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) dotée de 900 millions d'euros.

Ces actions recourent les priorités stratégiques définies dans le plan « Élan 2020 » du groupe Caisse des Dépôts : les universités et l'économie de la connaissance, les entreprises, avec le soutien au financement des PME, le logement et la ville, et le développement durable.

Promouvoir les territoires

La Caisse des Dépôts entend participer au développement du potentiel touristique et de l'attractivité de la Normandie en aidant les associations et les collectivités territoriales concernées à réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de l'offre de tourisme social. Elle peut également, à travers ses participations dans les sociétés de gestion portuaire, contribuer à valoriser l'offre des ports de plaisance normands dont la desserte par le train sera facilitée.

De manière plus générale, la Caisse des Dépôts est prête, comme elle le fait dans le cadre du Grand Paris en étant associée à l'élaboration des Contrats de Développement Territorial, à mobiliser ses moyens et ses compétences pour aider les collectivités locales à définir une vision commune de l'aménagement de la vallée de la Seine.



LES PPP, UN OUTIL DE FINANCEMENT PERTINENT

Il est plus que probable que ni les finances publiques classiques, ni une fiscalité spécifique ne suffiront à couvrir l'ensemble des besoins. Ceci impose des modes d'action associant financements publics et privés. À cet effet, les Partenariats Public-Privé (PPP) ont démontré leur utilité. Ils sont aujourd'hui utilisés dans tous les secteurs : transports (LGV), équipements scolaires, universitaires, hospitaliers et culturels...

Dans le projet de LNPN, ce sont non seulement les lignes ferroviaires mais également certaines gares qui pourraient être réalisées aux moyens de PPP. La Caisse des Dépôts est, avec ses filiales (telles que CDC Infrastructure qui, à titre d'exemple, est actionnaire de la société LISEA, concessionnaire de la LGV Tours Bordeaux), un acteur majeur dans ce domaine, où elle s'efforce de promouvoir des solutions innovantes.





Contribuer au développement durable à travers le projet de LNPN

Le développement durable est une priorité stratégique pour le groupe Caisse des Dépôts. Le report multimodal, facilité par l'accroissement des capacités de transport de fret par voie ferroviaire, représente en lui-même un progrès substantiel en termes d'impact carbone.

Au-delà de ce projet, la Caisse des Dépôts et ses filiales se sont dotées d'outils de mesure de l'impact environnemental des projets d'infrastructures (cf. encadrés), qui pourront utilement être mis à la disposition des acteurs du développement de la vallée de la Seine. Ils présentent notamment l'intérêt de pouvoir être sollicités très en amont des projets et offrent aux instances de décision et à leurs différents partenaires un éclairage précis et fiable sur les paramètres des différentes options en termes de développement durable.

MESURER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURE

La Caisse des Dépôts a développé un outil calculant les impacts environnementaux – énergie, carbone, eau, biodiversité – de projets d'infrastructures afin de contribuer à :

- piloter des choix d'investissements, par exemple en équilibrant un portefeuille d'infrastructures en faveur d'actifs décarbonés ;
- opérer un choix entre deux infrastructures de même nature selon leur impact environnemental ;
- permettre le dialogue et les échanges avec les partenaires industriels et les investisseurs du projet grâce à des demandes précises ;
- sécuriser le rendement des investissements sur le long terme en améliorant la connaissance des risques environnementaux.

La reconquête des friches urbaines ou péri-urbaines fortement polluées, héritées du riche passé industriel de l'axe Seine, est l'un des enjeux du renouveau de ce territoire, de même que le respect des paysages, espaces naturels et zones humides qui font la richesse de la Normandie et seront traversés par la nouvelle ligne. Le groupe Caisse des Dépôts peut apporter des solutions financières aux collectivités et aux établissements publics en charge de l'optimisation des emprises foncières et du renouvellement urbain.

CDC BIODIVERSITÉ - COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

Les impacts résiduels du projet de LNPN sur la biodiversité qui ne pourront être évités ou réduits devront faire l'objet d'une compensation, en vertu de la réglementation.

CDC Biodiversité a pour vocation d'accompagner les actions en faveur de la biodiversité remarquable comme de la biodiversité « ordinaire ». Elle intervient notamment en tant qu'opérateur global de la mise en œuvre des mesures compensatoires à différents niveaux : depuis les étapes de sécurisation foncière, puis de restauration ou de réhabilitation de milieux naturels par des travaux de génie écologique, jusqu'à la gestion écologique et au suivi scientifique de ces espaces sur le long terme.

CDC Biodiversité fournit aux maîtres d'ouvrage et aux autorités administratives et scientifiques l'assurance que les engagements pris au titre de la compensation seront effectivement mis en œuvre et pérennes.

BAROMÈTRE CARBONE

La Caisse des Dépôts a développé un baromètre carbone, dont l'objet est de mesurer l'impact et l'intensité carbone des projets inscrits dans les Contrats de Développement Territorial du Grand Paris. Cet outil sera notamment mis à la disposition de territoires franciliens qui seront traversés par la LNPN (Confluence Seine Oise et La Défense). Cette démarche pourra être étendue aux territoires normands concernés par la nouvelle ligne.

Résumé du cahier d'acteur

La Caisse des Dépôts a marqué son engagement au service de l'essor de l'axe Paris Seine Normandie en signant, le 26 octobre 2011, une convention avec le Commissariat Général pour le développement de la Vallée de la Seine. Cette convention prévoit la mobilisation de la Caisse des Dépôts et de son groupe sur des projets tels que la LNPN, porteurs d'un développement économique durable pour les territoires.

Le groupe Caisse des Dépôts est prêt, dès aujourd'hui, à contribuer à la réussite de ce projet en soutenant, par ses ressources et ses compétences :

- le développement de synergies nouvelles entre les territoires de la vallée de la Seine ;
- la mise en valeur de ces territoires ;
- l'innovation, qu'elle s'applique au financement des projets ou à la performance économique ;
- la prise en compte de l'impact « développement durable ».

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)